

Déclaration Unitaire

Face aux attaques contre le droit d'asile et les personnes migrantes de l'Union européenne, mobilisons-nous !

Nos organisations appellent à une mobilisation intersyndicale et unitaire le 12 juin 2026 en réaction à l'entrée en vigueur du Pacte européen sur la migration et l'asile et pour garantir un accueil digne pour toutes les personnes migrantes !

Le Pacte européen sur la migration et l'asile, adopté officiellement le 14 mai 2024, entre en vigueur le 12 juin 2026. Sous couvert de réformer la politique migratoire de l'Union européenne et d'établir un système d'asile commun, cet ensemble de textes, en compromettant l'accès au droit d'asile et aux garanties procédurales, est inique.

Enfermement dès 6 ans, placement généralisé en procédure accélérée ou à la frontière, zone de rétention, fichage biométrique, interdiction de séjour sur le territoire européen et externalisation de l'asile sont au cœur de ces textes. Le Pacte marque ainsi une accélération majeure dans la dérive répressive des politiques migratoires de l'Union européenne et repose sur la suspicion, la déshumanisation et la répression.

Alors que les syndicats et associations alertent depuis des années sur la criminalisation constante des personnes étrangères et l'absence de moyens pour offrir des conditions d'accueil dignes, nous ne pouvons rester sans réagir devant une telle politique !

Nos organisations refusent toute logique visant à précariser davantage les étrangers vivant sur le territoire national et tendant à encore durcir les textes et recycler des propositions rejetées de la loi Darmanin de 2024.

Cette tendance répressive qui ne s'arrête pas là se retrouve dans un nouveau texte, le Règlement « Retour », qui vient d'être adopté dans sa version finale par les institutions européennes dans la continuité du Pacte et, qui avec cette version va inclure des éléments dignes de l'ICE aux Etats-Unis en autorisant des « mesures de détection » pouvant prendre la forme de descentes de police dans les domiciles privés sans mandat, d'intensification des contrôles d'immigration dans les espaces publics. Il est même question d'une **obligation de signalement aux forces de l'ordre imposée aux fonctionnaires pour dénoncer les personnes en séjour irrégulier !**

Nous exigeons :

- Un accès au droit inconditionnel pour toutes les personnes migrantes, à l'instar de ce qu'il devrait être pour toutes et tous.
- Des conditions d'accueil dignes pour toutes les personnes migrantes, et ce, sans privation de liberté (logement, accès aux soins, accompagnement administratif, scolarisation, accès à l'emploi).
- Un service public de l'asile à hauteur des besoins de protection et complètement indépendant de toute influence extérieure.
- Des moyens suffisants pour les associations.

Il n'y a pas de crise migratoire, seulement une crise de l'accueil !

Nos organisations, avec le collectif né-es ici ou venu-es d'ailleurs appellent à se mobiliser, à Paris le 12 juin contre cette politique migratoire européenne indigne, répressive et dangereuse.

Le 12/06/2026 Rendez-vous à 13h00 - Place des invalides

Signataires : CGT – FSU - Solidaires – UNEF – Syndicat de la Magistrature - LDH - Mrap – La Cimade - SOS Racisme - Femmes Egalité – CLARA – OXFAM

Le collectif né.es ici venu.es d'ailleurs